

Vers des collectivités « zéro pesticide »

Villes ou communauté de communes (par ordre alphabétique) :

La ville d'**Auch** dans le Gers et le conseil général du Gers pour ses espaces verts amorce une réflexion et a déjà réduit les quantités de pesticides utilisés.

Barsac est passée à zéro pesticides pour l'entretien des espaces communaux, ainsi que pour l'entretien de tous les bâtiments communaux (mairie, écoles, écoles de musique, salle des fêtes, bibliothèque, etc...).

Beauvais : Un plan au niveau local a été mis en place (achat de nouveaux matériels et choix plus rigoureux au niveau des produits utilisés). La ville a investi dans l'acquisition de nouveaux matériels pour le désherbage dont l'usage pour le moment est retreint aux zones à haut risque (zone de ruissellements, point de captage, caniveaux et trottoirs, toutes surfaces imperméables). "Petit à petit, certaines zones de la ville seront entretenues, soit par un désherbage manuel soit tout simplement par la tolérance des adventices ("mauvaises herbes"). Depuis deux ans, le paillage naturel à base de broyat remplace progressivement les herbicides sélectifs dans les massifs d'arbustes et permet d'économiser l'arrosage dans les massifs fleuris.

La commune de **Juvisy sur Orge** (Essonne) a lancé, dans le cadre de son Agenda 21, une politique concernant les produits phytosanitaires : abandon total des pesticides dans les secteurs à proximité de la Seine, utilisation réduite et contrôle auprès des prestataires dans les autres quartiers et mise en place d'interventions manuelles par les services voirie et parcs et jardins. Une évaluation des résultats et des quantités utilisées sera faite en fin d'année (avec si possible comparaison avec les années précédentes).

La ville de **Lille** depuis 2002 généralise la technique de la gestion différenciée dans ses espaces verts. De nombreux parcs et jardins sont entretenus avec zéro pesticide. La consommation a été divisée par trois depuis le début cette date. La prochaine cible ce sont les cimetières et les stades et le développement des trottoirs enherbés. D'ici 3 ans Lille espère être une ville "zéro pesticide".

Le Grand Lyon a choisi de supprimer le désherbage à titre préventif qui était jusque là réalisé d'une manière systématique sur l'ensemble des espaces perméables (trottoirs sablés, contours d'arbres, revêtements stabilisés, etc.). Ils concentrent leur action sur le traitement curatif et n'applique le produit qu'à l'apparition de la plante afin de limiter les quantités de produits utilisés.

Pamiers : La nocivité des pesticides n'étant plus à démontrer, la Mairie de Pamiers a entrepris de les éliminer sur les zones à risques de la commune et, ailleurs, d'en réduire fortement les quantités. L'objectif étant, à terme, de trouver des solutions alternatives à l'usage de ces produits. Une action pilote est mise en place et ce sur plusieurs années. Les objectifs seront de réduire, voire d'éliminer, le recours aux pesticides dans les écoles, dans les espaces publics et de sensibiliser les enfants et adultes à la présence et la conservation éventuelle des petites plantes sauvages urbaines. Un volant important est mis sur l'action éducative de ce projet. Des courriers ont été envoyés pour informer et sensibiliser enseignants et riverains à cette action.

Poitiers : depuis 1997, le service environnement et espaces verts met en place une gestion "écologique" des espaces verts à travers l'entretien différencié. En fait, il existe 5 niveaux d'entretien (des parcs de prestige très entretenus et encore traités aux pesticides aux zones seulement fauchées 1 fois par an) attribués en fonction du statut et de l'utilisation sociale de l'espace vert. L'objectif final est de ne plus utiliser du tout de pesticides. La mairie travaille également à associer les autres services utilisateurs de pesticides à cette réflexion ce qui n'est pas le cas partout puisque parfois une ville est dite "zéro pesticide" alors que ces produits sont encore utilisés par des services autres que le service des espaces verts (voirie, service des sports...).

Autres exemples :

Groslay : achat de matériel thermique

La commune du **Poiré Sur Vie** en Vendée (85) utilise un mélange de mousse issue du maïs et de noix de coco ; mélangé avec de l'eau chaude à 95°

Commune qui est "en réflexion" FA dans l'Aude

La commune de **Portets** a cessé l'usage des désherbants. Un travail réalisé par Habitat Santé Environnement <http://www.hsen.org/>

La **Bastide d'Engras** (Gard): (petit village) depuis plusieurs années, 100% sans herbicides, ils laissent pousser ou désherbent manuellement

Sanilhac (Gard) : depuis plusieurs années, ils laissent pousser ou désherbent manuellement, excepté au cimetière.

Arpaillargues (Gard): Le personnel a très fortement réduit l'utilisation d'herbicide. Il y a un projet de "verdissement" du village

D'autres villes comme **Nantes, Strasbourg, Orléans, Bobigny, Grande-Synthe** (Pas de Calais) ont elles aussi pris des initiatives dans ce sens : réduction du phytosanitaire, gestion extensive des zones herbacées, établissement d'une typologie d'espaces verts, établissement d'une typologie d'entretien des espaces, mise en place d'une stratégie de communication...

Grenoble et **Mulhouse** ont entamé une politique de réduction des pesticides.

Département

En **Charente Maritime**, la commune précurseur est Esnandes (qui fait partie de la CDA de La Rochelle). Elle a mis en place le projet "Pesticides, on peut faire autrement " de l'association Echo-Mer qui vise à mettre en place un plan de gestion des espaces verts communaux (espaces verts, voirie, massifs) en limitant au maximum les pesticides et donc en favorisant les alternatives. Cette démarche se terminera courant 2007.

Isère : politique globale avec forte réduction notamment par la DDE

Loiret : Démarche engagée. En effet, le 17 octobre dernier, 4 communes de l'agglomération orléanaise (Boigny-sur-Bionne, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Jean-de-la-Ruelle) ont signé la charte d'engagement "objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" Les Naturalistes orléanais, la FREDON Centre et les Jardiniers de France se chargent d'accompagner ces communes

Région

En Bretagne

Rennes : politique Zéro pesticide

Loc Envel (toute petite commune) = 0 phyto pour l'entretien communal

Plougonver (petite commune) = 0 phyto pour l'entretien communal + nombreux aménagements permettant de limiter les besoins en entretiens

Lannion (ville de 20 000 hab.) = quantités de produits divisées par 10 en quelques années (80 L au lieu de 800 L) avec substitution par diverses techniques alternatives (système aquacide eau chaude, balayeuse mécanique...) et des aménagements pour limiter l'entretien (engazonnement de trottoirs sablés par exemple)

Lannion est une ville reconnue au niveau national pour cette démarche, de nombreuses collectivités s'en inspirent maintenant. Par ailleurs, l'action permet en outre une reconnaissance et n'est pas un inconvénient pour l'esthétique (Lannion est classé 4 fleurs = niveau max pour le fleurissement au niveau national)

Sivalodet : un plan contre les désherbants - Le syndicat Sivalodet (syndicat intercommunal à vocation unique - bassin versant de l'Odet - région de Quimper) veut impliquer les jardineries dans

sa politique de réduction de l'utilisation des désherbants. Une charte est à l'étude. Débat. Les collectivités mettent en place des plans de désherbage alternatif, le préfet a interdit par arrêté leur utilisation à proximité des caniveaux ou des bouches d'égouts et les agriculteurs sont engagés dans des démarches d'autolimitations.

Comité de bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien : Bassin versant breton regroupant 52 communes, engagé dans un programme de reconquête de la qualité de l'eau.

2 de leur petites communes n'utilisent plus de désherbants sur les espaces publics. L'une Pouldouran (157 habitants) le fait volontairement depuis 2002, l'autre Hengoat (166 habitants) 2006. *Lorient*, dans le cadre de la cohérence du développement durable entame une démarche pour le zéro pesticide.

La communauté urbaine de *Brest* qui s'est engagée sur une politique zéro pesticide.

A l'étranger, il y a la Province de Québec qui a adopté en avril 2006 un règlement provincial visant à interdire l'application des pesticides par les utilisateurs commerciaux et résidentiels et à en interdire la vente. Et la ville de Munich en Allemagne qui a lancé en 1992 un vaste programme pilote de promotion de l'agriculture biologique sur les terres agricoles du bassin versant alimentant la ville.

Cette liste a été établie avec l'aide de membres de l'ACAP www.acap.net - Contact Nadine Lauerjat Tel/fax : 01 45 79 07 59 - mail : mdrgf.coordi@wanadoo.fr